

Le fonds du Théâtre national populaire, sous la direction de Jean Vilar
Magali Lacousse

Citer ce document / Cite this document :

Lacousse Magali. Le fonds du Théâtre national populaire, sous la direction de Jean Vilar. In: La Gazette des archives, n°229, 2013. Varia. pp. 41-49;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_229_1_5188

Document généré le 15/03/2017

Le fonds du Théâtre national populaire, sous la direction de Jean Vilar

Magali LACOUSSE

All the world's a stage
W. Shakespeare, As you Like it

Introduction

2012 marque le centenaire de la naissance de Jean Vilar (1912-1971), acteur et metteur en scène de théâtre, souvent associé au Théâtre national populaire (TNP), donc il fut le directeur. Il s'avère que les archives du TNP sous la direction de Jean Vilar (1951-1963) sont conservées aux Archives nationales. Elles viennent d'être reclassées, fruit d'une importante remise à jour juridique, matérielle et archivistique. L'instrument de recherche sera prochainement publié.

Le reclassement du fonds

De 295 AP à 295 AJ

Par une lettre du 8 février 1966 adressée à André Chamson, Jean Vilar dépose aux Archives nationales les archives du Théâtre national Populaire produites durant sa direction, de 1951 à 1963, au titre de « témoignages de douze ans d'activité populaire et artistique ».

Considéré comme un dépôt d'archives privées, le TNP devient le fonds 295 AP,

selon le cadre de classement des Archives nationales. Toutefois, la vérification juridique et matérielle fait apparaître qu'il est constitué pour l'essentiel des archives publiques d'un théâtre national. Ce changement fondamental lui fait rejoindre la série AJ, conforme à son statut juridique et qui le rapproche de façon cohérente des autres fonds de théâtres nationaux parisiens, également cotés en AJ¹. Toutefois, afin de ne pas désemparer les chercheurs habitués à 295, ce numéro est conservé : le fonds du TNP passe donc de 295 AP (archives privées) à 295 AJ (archives publiques).

La réflexion se porte alors sur les instruments de recherche. Les 687 articles du fonds avaient été traités en cinq instruments de recherche, aux niveaux de description très différents et qui se chevauchaient : un répertoire numérique détaillé pour les articles 1 à 37 (par Michel Guillot en 1969), un état sommaire pour les articles 38 à 686 (par Claire Sibille en 2001), un répertoire numérique détaillé pour la reprise des articles 578 à 607 (par Patrick Laharie en 2005), un récolement pour l'article 687 (par Pascal David en 2006) et un répertoire numérique détaillé pour la reprise des articles 336 à 341 (par Pascal David en 2006). Un reclassement total couronné par la publication d'un instrument de recherche unique est décidé : le délai est fixé à fin 2012, année du centenaire de la naissance de Jean Vilar². Une première version du corps du répertoire numérique détaillé a donc été présentée dès fin décembre 2011. Bien que revue et améliorée depuis, elle reste une base de travail, ce qui explique que les cotes citées dans le présent article soient encore provisoires³.

Traiter un fonds de théâtre

Le reclassement matériel s'étend de mars à juillet puis de septembre à décembre 2011. Les obstacles matériels résident dans le grand nombre des articles à traiter et la dispersion, voire l'éclatement des dossiers. Une cotation provisoire s'impose, afin de pouvoir regrouper les dossiers et ajouter les suppléments imprévus avec souplesse. Cette cotation est en 295 AJ mais elle commence à dessein à partir de 1 000 afin d'éviter une confusion avec la précédente cotation qui allait jusqu'à 687. Ce système classique a ses avantages mais il oblige à tenir trois tables de concordances : de la cote 295 AP à la cote

¹ Par exemple, le théâtre de l'Odéon (55 AJ).

² Jean Vilar est né le 25 mars 1912, à Sète (Hérault).

³ Le répertoire numérique détaillé étant destiné à être publié, il doit encore recevoir les visas des Archives nationales et du Service interministériel des Archives de France. Aussi, les informations données (plan de classement, cotation) n'engagent que l'auteur et doivent être considérées comme provisoires.

provisoire 295 AJ, de la cote provisoire 295 AJ à la cote définitive 295 AJ, de la cote 295 AP à la cote définitive 295 AJ ! Toutefois, cette difficulté ne concerne pas les chercheurs qui passeront directement de l'ancienne cote à la cote définitive (grâce à une imposante table de concordance !).

Construire un plan de classement s'est avéré *a priori* impossible : assimiler le TNP à une entreprise et plaquer un plan de classement-type n'était pas satisfaisant car un théâtre offre trop de spécificités structurelles ; pour la même raison, comparer le fonds aux autres théâtres s'est révélé inutile. Finalement, c'est le contenu lui-même qui, à mesure de l'avancement du reclassement, a progressivement dessiné une structure logique. Le fonds du TNP se découpe donc en trois grandes parties : organisation, activités artistiques et documentation. L'organisation regroupe les bilans d'activité (1952-1961), la direction ([1923-1924], 1951-1963), l'administration (1951-1964), les régies (1952-1963), la comptabilité (1947-1964), le matériel (1948-1953), les questions juridiques (1939, 1951-1965), les bâtiments (1953-1963), la correspondance (1951-1965), la gestion du personnel (1946-1964) et le service médical (1951-1963). Les aspects artistiques regroupent le répertoire (1951-1966), la mise en scène (1951-1963), les représentations (1947-1963), les tournées (1951-1962), les concerts (1954-1964), les nuits, week-end et ballets (1954-1965), le festival d'Avignon (1951-1964), les galas (1950-1964) et les relations du TNP (1951-1964). La documentation rassemble la revue *Bref*¹ (1957-1966), les photographies (1951-1963), l'iconographie (1951-1959), les calques ([1951-1963]), les *press book* (1951-1965), les coupures de presse (1953-1961), la documentation sur le théâtre (1927, 1957-1958), les pièces non jouées (s.d.) et les typons (s.d.).

Après le reclassement et le reconditionnement, le fonds compte 791 articles. L'augmentation du nombre d'articles s'explique par le choix de faire coïncider autant que possible une unité intellectuelle avec une unité matérielle : à cause de cela, les Dimab anciennement utilisés ont été remplacés par des cartons plus petits et plus nombreux.

Les questions juridiques

Les questions juridiques s'imposent dans le fonds du TNP. Il doit en effet gérer les droits de la propriété intellectuelle liés au répertoire (traduction, diffusion) et aux photographies (Agnès Varda, en particulier, photographe attirée du

¹ *Bref* est la revue mensuelle du TNP.

TNP). Ces questions impactent la diffusion de l'essentiel de l'iconographie du fonds 295 AJ.

Par ailleurs, le TNP avait également employé un avocat afin de régler les contentieux, que ce soit des conflits internes avec du personnel ou des situations plus anecdotiques, comme ces jeunes filles restées (volontairement ?) enfermées le soir dans Chaillot¹.

L'organisation du TNP : quelques exemples

Les théâtres

Le TNP s'organise sur deux théâtres : Suresnes (1951) puis Chaillot et Récamier (1959-1961). Le théâtre Récamier qui tire son nom de son adresse², est loué à la Ligue française de l'enseignement. D'octobre 1959 à mai 1961, il présente des œuvres plutôt d'avant-garde, telles « Le Crapaud-buffle » d'Armand Gatti ou « Les Bâisseurs d'empire » de Boris Vian. Entre 1958 et 1963, Vilar tente de créer un nouveau TNP à La Défense, à la place de l'usine Jaz. Toutefois, bien qu'impulsé à l'origine par Malraux lui-même, le projet est jugé trop ambitieux et reste sans suite : un dossier composé de correspondance avec l'architecte, de plans et de photographies de la maquette témoigne de cette tentative³. Dès 1951, le TNP envisage également d'acheter un cirque et de l'installer à Saint-Germain-en-Laye mais le projet s'arrête là. Quant aux décors, ils sont entreposés dans des magasins loués à Paris et en Banlieue (Montreuil-sous-bois et Plaine-Saint-Denis).

Les régies

Les régies assurent la mise en œuvre des supports techniques et matériels. La régie générale coordonne et gère l'électricité, les accessoires, la machinerie, l'entretien. La régie construction fabrique les décors et s'associe régulièrement avec des peintres, des décorateurs et des artistes extérieurs : ainsi, c'est Alexandre Calder qui crée les mobiles de « Nuclea » d'Henri Pichette. La régie

¹ Cote provisoire 295 AJ 1807.

² Adresse : 3 rue Récamier, septième arrondissement de Paris.

³ Cote provisoire 295 AJ 1795.

musique, dirigée par Maurice Jarre, a la responsabilité de composer et de jouer les partitions musicales ; pour cela, elle dispose d'un orchestre et de choristes. La régie de scène détermine les indications scéniques dites didascalies : mouvement et attitude des personnages, ton et façon de déclamer le texte.

Comptabilité

Les archives comptables sont très complètes : elles comptent 206 articles et ses dates extrêmes vont de 1947 à 1966. Les dossiers et les factures des fournisseurs (1950-1963) indiquent qui étaient les costumiers, les perruquiers, les maîtres de danse ou les traducteurs attitrés du TNP. La paie mensuelle des comédiens (1952-1963) fait apparaître les « feux », sortes de primes de présence variables en fonction du rôle tenu : en 1952, un grand premier rôle reçoit 4 500 anciens francs, un premier rôle 3 000 anciens francs et un rôle essentiel 1 500 anciens francs.

Les activités artistiques

La musique et la danse

Jean Vilar accorde beaucoup d'importance à la musique et s'entoure de professionnels réputés : Maurice Jarre est le régisseur musique du TNP et Duke Ellington est choisi pour composer la musique de scène de « Turcaret » (1961). Dès 1951, le TNP organise à Chaillot trois séries de concerts : des concerts d'orgue présentés deux samedis par mois, de novembre à mars, et consacrés à Delalande, Bach, Messiaen ou Couperin¹ ; le cycle Présence de la musique contemporaine, présenté une fois par mois de novembre à avril et programmant Britten, Satie, ou Bartok ; Sidney Bechet donne lui-même un concert le 4 avril 1953. Enfin, des apéritifs-concerts, qui, comme leur nom l'indique, proposent un buffet froid en musique, dans le hall de Chaillot à partir de dix-neuf heures. La danse est également valorisée : les représentations incluent des scènes ou des interludes dansés et le TNP engage des danseurs et des chorégraphes. En 1962 et 1963 est organisé le festival populaire des ballets, sous la direction de Roland Petit².

Le festival d'Avignon

¹ L'opération fut rendue possible par l'installation d'un orgue mobile installé sur une plateforme sur rails.

² Cote provisoire 295 AJ 1334.

Le festival d'Avignon est souvent associé au TNP au point d'apparaître comme son fleuron. En réalité, le festival est une création de Jean Vilar en 1947 : il n'est nommé directeur du TNP que quatre ans plus tard¹ et les deux activités sont distinctes. Toutefois, la double casquette de Jean Vilar couplée à la similitude des activités conduisent très vite à utiliser le TNP pour organiser le festival, ce que confirme le contrat passé en 1952 entre Jean Vilar et le Comité du festival d'art d'Avignon : « la compagnie du Théâtre national populaire assurera les représentations du festival d'art dramatique d'Avignon ». Cette utilisation est logistique : régie construction, comptabilité, réservation des places. Elle est surtout artistique, puisque les acteurs et le répertoire sont identiques ; Chaillot et Avignon constituent même parfois un système commode d'expérimentation : « La Guerre de Troie n'aura pas lieu » est ainsi rodée en Avignon en 1962 avant d'être présentée à Chaillot l'année suivante. Les archives du festival d'Avignon couvrent vingt cinq articles relatifs à la logistique (1951-1964), quatorze articles de photographies des représentations (1951-1963), soixante dix volumes de *press book* (1951-1963) et les calques des scènes.

Les tournées

Les tournées relèvent des missions traditionnelles d'un théâtre mais Jean Vilar leur accorde une importance particulière, un véritable rôle social d'éducation populaire. Le fonds du TNP conserve heureusement les archives très complètes des tournées en France et à l'étranger. Les tournées en France rassemblent dix neuf articles de dossiers et de *press book* ; classées dans l'ordre chronologique, elles couvrent toute la période de la direction de Jean Vilar, soit de 1951 à 1962. Des villes comme Lyon (1951-1952), Poitiers (1955-1962), Strasbourg (1952-1960) ou Marseille (1952-1959) reçoivent ainsi le TNP. Cependant, fidèle au théâtre « populaire », Vilar organise également des tournées en banlieue, à Clichy, Montreuil ou Saint-Denis. Les tournées à l'étranger rassemblent vingt-cinq articles, constitués de contrats, correspondance, dossiers et *press book*, entre 1951 et 1963. Les pays visités sont notamment l'Allemagne (1951-1955) ou la Suisse (1952-1960). De grandes tournées sont organisées : l'Italie en 1961, l'URSS en 1956 et en 1961, l'Amérique du Sud en 1957 et les États-Unis en 1958.

Par ailleurs, le TNP opère un jumelage avec le *Piccolo teatro* de Milan : le *Piccolo*

¹ Après son départ du TNP (1963), Vilar restera directeur du festival d'Avignon.

teatro vient présenter « l'Opéra de quat'sous » à Chaillot¹ tandis que le TNP prévoit une tournée à Milan en 1961.

Les galas

Les galas représentent une part importante de l'activité et des recettes du TNP : un poste d'administrateur des galas leur est spécialement consacré. Le TNP loue Chaillot pour accueillir des concerts ou des soirées de prestige : musique classique (Samson François, Herbert Von Karajan), Noëls des ministères, avant-premières de films (« Le jour le plus long »), danse classique ou folklorique (Opéra de Pékin), variétés (Yves Montand), jazz (Count Basie, Lionel Hampton), congrès divers (capitaines Cap-Hornier, Église réformée de France). Cette importance se révèle dans les archives du fonds : notes de services de l'administrateur des galas (1952-1964), demandes de locations (1950-1960), 737 dossiers² (1952-1963), agendas des galas (1954-1962), comptes arrêtés (1952-1964), bordereaux du contrôle (1952-1964).

Les « premiers rôles »

Jean Vilar

Le fonds du TNP regroupe l'essentiel de la direction de Jean Vilar, de 1951 à 1963 et le reclassement permet de distinguer ses deux rôles : directeur et metteur en scène-acteur. Les archives de Jean Vilar en tant que directeur sont classiques mais assez complètes : arrêtés de nomination, dossier personnel, réunions de direction, rapport annuel d'activité, notes de service, conférences de presse, correspondance croisée, notamment avec le ministère de la Culture dont le TNP dépend. L'ouverture officielle du TNP en 1951 fait l'objet d'un *press book* spécifique³. Jean Vilar directeur doit également faire face à des conflits sociaux internes, notamment une grève en 1956-1957. Les documents concernant sa vision artistique sont plus disparates : divers textes où Jean Vilar définit le sens de « théâtre populaire »⁴, de la correspondance avec des théoriciens réputés, tels Gordon Craig (1962) et une rencontre avec

¹ Cote provisoire 295 AJ 1074.

² Cotes provisoires 295 AJ 1213 à 1258.

³ Cote provisoire 295 AJ 1618.

⁴ Cote provisoire 295 AJ 1796.

Lee Strasberg (1958). Une fois de plus, les *press book* permettent d'obtenir une bonne synthèse : trois tomes concernent la carrière de Jean Vilar, un tome son départ du TNP et un tome retrace son bilan de directeur.

Gérard Philippe

Îcône charismatique du TNP jusqu'à sa mort en 1959, Gérard Philippe irradie le fonds 295 AJ. Dix-neuf *press book* lui sont spécialement consacrés : cinq concernent ses rôles (1953-1959), dix les critiques de la presse française et étrangère, deux les hommages posthumes et enfin deux relatifs aux « Aventures de Till l'espiègle », film réalisé par et avec Gérard Philippe dans le rôle principal. Par contre, son dossier de comédien est quasiment vide : une fiche de déplacement malheureusement inexploitable en signe la cause. On peut néanmoins s'abîmer dans la contemplation des photographies où il apparaît dans ses rôles de Lorenzaccio, Octave ou Le Cid. Gérard Philippe est notamment photographié par Agnès Varda dans la cour de l'Hôtel de Soubise¹, où fut joué « Le Prince de Hombourg » en juin et juillet 1952.

Les comédiens

Le fonds du TNP permet de suivre l'évolution d'un comédien. Tout d'abord, les lettres de sollicitation et les fiches d'auditions : Annie Girardot, auditionnée le 14 novembre 1952 dans le rôle de Lisette², est jugée « à engager dès que possible »³. La Compagnie du TNP regroupe dix-huit à vingt-cinq comédiens engagés à l'année, les autres l'étant temporairement afin de compléter la distribution. Les 306 dossiers individuels des comédiens et figurants contiennent de la correspondance administrative, des pièces comptables, des contrats et parfois des documents plus personnels, comme des cartes postales de vacances. Parmi eux, Maria Casares (1953-1960), Alain Cuny (1955-1958), Daniel Sorano (1952-1962) ou Georges Wilson⁴ (1959-1963). Le TNP engage aussi par contrat des élèves-comédiens et accueille des auditeurs libres, souvent étrangers (1961-1963).

¹ Cotes provisoire 295 AJ 1532.

² Dans « Les Sincères ».

³ Cote provisoire 295 AJ 1952.

⁴ Georges Wilson (1921-2010) succède à Jean Vilar à la tête du TNP.

Conclusion

Le reclassement du Théâtre national populaire s'avère être une intéressante expérience archivistique car il cumule les difficultés et les cas d'école : importante quantité matérielle, court délai de traitement, thème du théâtre très spécialisé, communicabilité épineuse, etc.

Quel bilan peut-on tirer de ce travail ? La typologie des archives de l'organisation du TNP est assez traditionnelle mais se caractérise par de nombreux documents comptables et juridiques. Le traitement des activités artistiques est, lui, tributaire d'un important travail de recherches en amont avant de pouvoir élaborer un plan de classement valable. Enfin, le classement de la documentation (notamment les photographies et les *press book*) exige un effort d'identification des lieux, des pièces et des personnages.

Magali LACOUSSE
Archives nationales site de Pierrefitte,
Adjointe à la direction des Archives privées
magali.lacousse@culture.gouv.fr